

ASSOCIATION « LES ARCHERS DES PAYS DE L'ADOUR »

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 MAI 2018

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR

- Préparation du concours du 20 mai
- ↳ finalisation des parcours
- ↳ organisation de l'accueil, du greffe, de l'accompagnement des pelotons, du repas et des lots
- ↳ détermination des groupes de travail
- ↳ point sur les inscriptions
 - Ouverture d'un livret A au Crédit Agricole
 - Questions diverses

Le quorum étant réuni (8 membres sur 9 présents), le Président ouvre la séance.

1) PREPARATION DU CONCOURS OFFICIEL DU 20 MAI 2018

Le Président rappelle les décisions prises lors du CA précédent :

Après l'examen de plusieurs hypothèses, il est décidé à l'unanimité des votants l'organisation suivante :

- Le concours se déroulera sur le parcours FFTL uniquement
- Un premier parcours se fera en « two shoot », un deuxième en « animal round », c'est-à-dire en trois tirs
- Les deux parcours se feront en suivant avec une pause entre les deux
- Le repas sera pris après le concours et suivi de la remise des prix
- L'ouverture du greffe se fera à 8h et le concours sera ouvert à 8h45
- Un petit déjeuner d'accueil sera offert aux participants et un ticket leur sera distribué pour un apéritif gratuit
- L'inscription au concours est de 10 €, le prix du repas est fixé à 10 € pour les adultes et à 5 € pour les moins de 13 ans
- L'inscription au concours sera gratuite pour les membres du club, le repas est payant pour les membres du club.

Les tâches à effectuer :

- Nettoyage du terrain et du practice
- Modification du parcours pour tenir compte des remarques des dirigeants de la FFTL et donc réimplantation des cibles à risques
- Repérage des distances pour l'animal round et piquetage

Un courriel sera envoyé à chaque membre du club pour leur demander de se porter volontaire pour les tâches à remplir et pour lister les volontaires pour assurer le bon fonctionnement du concours.

Trois samedis sont d'ores et déjà retenus pour préparer le concours :

- Samedi 14 avril : repérage de la nouvelle localisation pour les cibles à risques
- Samedi 21 avril : nettoyage du terrain, déplacements des cibles, repérage des distances et piquetage pour l'animal round
- Samedi 28 avril : poursuite des travaux

Il sera proposé pour ceux qui le pourront de venir le samedi matin pour commencer les travaux.

↳ finalisation des parcours

Les parcours sont en place, le piquetage de l'animal round est à vérifier, des piquets restent à peindre, les protections ont été mises, il faudra nettoyer le terrain au dernier moment.

↳ organisation de l'accueil, du greffe, de l'accompagnement des pelotons, du repas et des lots et détermination des groupes de travail

-l'accueil : tout le monde

-le greffe : Jeff et Pascal Dussaut (à vérifier, si ne peut pas venir Pascal Simon) Jacques contacte Dussaut.

-l'accompagnement des pelotons : Fiche de marquage et fiche de contremarque, un marqueur et un contremarqueur. Nombre des pelotons en fonctions des inscriptions. Si beaucoup de monde, prévoir des personnes du club qui parcourent le terrain. Si nombre d'enfants important, groupe spécifique mais avec un accompagnement.

Si beaucoup d'inscriptions, départ dès que le peloton est constitué.

-buvette et repas

Buvette : Bière, café (voir avec Lionel pour le perco), eau, coca, sodas, sirop de pêche // Maylis, Lionel (même tarifs)

Petit déjeuner : idem concours amical

Apéritif : vin, kir, bière, soda,...

Repas : tomates-œufs durs / côtes de porc marinées-pommes de terre / fromage /tartes aux pommes / vin / café (Alain,Serge)

Lots : voir avec FFTL pour les différentes catégories officielles/seuls ont des lots les licences FFTL/pour les cartes scores qui peut les remplir et les signer/ lots : bouteille de bière et de vin, paquets de bonbons

↳ point sur les inscriptions

A ce jour, cinq inscriptions. Relancer un mail à tous les clubs et on met le mandat sur Facebook. Quel que soit le nombre de participants, on maintient le concours.

On se tient au courant sur les inscriptions

2) OUVERTURE D'UN LIVRET A AU CREDIT AGRICOLE

Le Président rappelle que ce point avait été abordé au dernier CA sans qu'une décision soit arrêtée puisqu'il n'était pas l'ordre du jour.

L'ouverture de ce livret permettra à l'association de dissocier clairement les fonds de fonctionnement des fonds de réserve et des dotations aux amortissements de l'association tout en permettant une légère valorisation de ces derniers.

Proposition acceptée à l'unanimité des votants.

3) QUESTIONS DIVERSES

Est-ce qu'on est partant si proposition du comité des fêtes de participer à un repas des Fêtes : **oui**

Le Président
Jacques ALVAREZ

La Secrétaire
Maylis LECAT